



Monsieur l'Inspecteur d'Académie ,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Cette CAPD s'ouvre dans un contexte de mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative contre la loi Blanquer. En effet, ce projet de loi crée de nombreuses inquiétudes quant à l'essence même du Service Public d'Éducation. Le Ministre ne cesse par une omniprésence médiatique de vouloir nous rassurer, en nous accusant nous, organisations syndicales, de mal interpréter son texte, de propager des « bobards ».

Pour le SNUipp-FSU ce projet de loi, par le flou qu'il crée, met en danger l'École Publique sans proposer aucune amélioration dans son fonctionnement. Dès l'article 1 qui veut instaurer un devoir de réserve et d'exemplarité pour les enseignants, le ministre montre le peu de confiance qu'il porte dans les collègues en leur interdisant de porter un regard critique et constructif sur leur propre métier. Il évoque aussi des sanctions disciplinaires pour des collègues refusant de faire passer des évaluations qui ont été une fois de plus tant décriées et dont les résultats ont été annoncés dans les médias avant d'être saisis par les enseignants ! A ce propos il disait lui-même sur une radio publique qu'il remerciait les enseignants de s'être portés volontaires pour cette grande évaluation nationale...un merci pour les uns, un bâton pour les autresl'école de la confiance.....Au niveau local, les collègues se sentent parfois abandonnés par leur hiérarchie qui semble n'être là que pour faire appliquer « les bonnes pratiques pédagogiques » décidées rue de Grenelle. Liberté pédagogique et confiance....encore....

Nous venons, enfin, de connaître le nombre de places aux concours pour l'académie : -31% pour le public et en parallèle une augmentation pour le privé...et combien en restera-t-il pour la Dordogne ? Le Ministre qui clame haut et fort sa volonté de mettre la priorité et donc des moyens pour l'école primaire vient de montrer encore une fois sa réelle volonté de casser l'École Publique. Ce faible recrutement va obliger l'administration à augmenter encore le nombre de contractuels. D'une part on va dédoubler là où il y en a besoin, de l'autre on ne crée pas les postes nécessaires : ça ne peut pas fonctionner !.

En ce qui concerne l'ordre du jour de cette CAPD, nous sommes dans une individualisation à outrance des carrières, avec un avantage certain pour ceux qui ont choisi des missions ou fonctions spécifiques. Avec les circulaires ministérielles les directeurs, conseillers pédagogiques, maîtres formateurs (etc..) sont favorisés pour les passages à la Classe Exceptionnelle et à la Hors Classe. Nous voyons aujourd'hui que cela est vrai aussi pour l'accélération de carrière. Les enseignants qui font leur travail tous les jours dans les classes semblent peu considérés, les remplaçants eux, sont carrément absents du tableau.

En ce qui concerne la liste d'aptitude pour devenir Professeur des écoles, cela fait maintenant plusieurs années que nous demandons qu'elle permette l'intégration des derniers instituteurs.

Nous souhaitons évoquer ici, la vie de nos collègues tant professionnelle que

personnelle :

- Les permutations cette année encore n'ont pas permis de satisfaire de nombreuses demandes de mutations, laissant des collègues dans des situations parfois dramatiques.
- Les demandes de temps partiel sont toujours en attente de réponse de votre part.
- La circulaire sur les départs en formation professionnelle se fait elle aussi attendre.
- Les nouvelles modalités du mouvement inquiètent énormément nos collègues, qui se posent, à juste titre de très nombreuses questions.

L'administration semble injoignable et donc ils se tournent vers nous. Sur de nombreux points et situations particulières il nous faut des précisions et des clarifications que nous n'avons toujours pas. Pourtant le serveur ouvre dans quinze jours et des réponses devront être données.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD, le SNUipp-FSU24 continue de se mobiliser et de mobiliser les collègues, pour construire une École Publique égalitaire et émancipatrice.